

Berges rive droite : Plus de 1,5 million de visiteurs depuis la piétonisation

Les berges de la rive droite de la Seine viennent de franchir ce week-end le cap des 1,5 million de visiteurs depuis qu'elles sont dédiées aux piétons et aux circulations douces, selon un comptage automatique effectué sur le site. Une fréquentation qui démontre l'engouement populaire suscité par cette mesure auprès des Parisiens, des Franciliens et des touristes.

En septembre 2016, conformément à l'engagement pris par Anne Hidalgo lors des élections municipales et après un an et demi de concertation associant les communes de la Métropole du Grand Paris, le Conseil de Paris a décidé de dédier les berges de la rive droite de la Seine aux piétons et aux circulations douces.

Si le soutien des Parisiens à cette mesure est déjà connu – 55% d'opinions favorables selon un sondage IPSOS réalisé du 2 au 6 mars 2018 – la Ville de Paris a tenu également à mesurer la fréquentation réelle du site. La direction de la voirie et des déplacements a donc installé en novembre 2016 un dispositif de caméras de comptage automatique, qui permet de connaître le nombre de piétons et de cyclistes.

Ce comptage révèle que, depuis novembre 2016, 1,56 million de personnes a déjà emprunté les berges rive droite (hors Paris Plages), et cela alors même que le site a été inaccessible deux mois en raison des inondations. Le mois où les berges sont les plus fréquentées est juin, suivi de juillet, de mai et d'août. Le jour favori des visiteurs est le dimanche, suivi du samedi, du lundi et du vendredi. L'heure de pic de fréquentation varie quant à elle au fil de la semaine : entre 19h et 20h du lundi au jeudi ; entre 18h et 19h le vendredi ; entre 16h et 17h le samedi et le dimanche.

« Cette fréquentation très importante démontre que les berges piétonnes de la rive droite de la Seine font l'objet d'un véritable engouement populaire de la part des Parisiens, des Franciliens et des visiteurs. Le parc des Rives de Seine constitue pour eux un vrai espace de respiration et de liberté, pour se promener, se détendre, faire du sport, ou encore pour aller travailler à vélo », se réjouit Anne Hidalgo, Maire de Paris.

« Ces chiffres font du parc des Rives de Seine l'un des lieux les plus visités de Paris ! A l'heure où notre ville bat à nouveaux des records de fréquentation touristique, on voit bien que cette mesure participe à l'attractivité et au rayonnement de Paris en France et à l'étranger », salue quant à lui Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge du tourisme.